

Insee Analyses

Basse-Normandie



N° 8

Février 2015

Le Parc naturel régional Normandie-Maine

Un territoire à deux visages

Terre de contact géologique entre le Massif armoricain et le Bassin parisien, à la croisée de la Normandie et des Pays de la Loire, le Parc Naturel Régional Normandie-Maine présente à la fois un caractère rural très prononcé avec quelques signes de dévitalisation à l'ouest et des caractéristiques plus périurbaines, dans sa partie est, sous l'influence d'Alençon. Ses principales activités, agriculture, agro-industrie et services à la personne, moins sensibles aux aléas conjoncturels, lui offrent une base économique stable qui le protège un peu du recul de l'emploi.

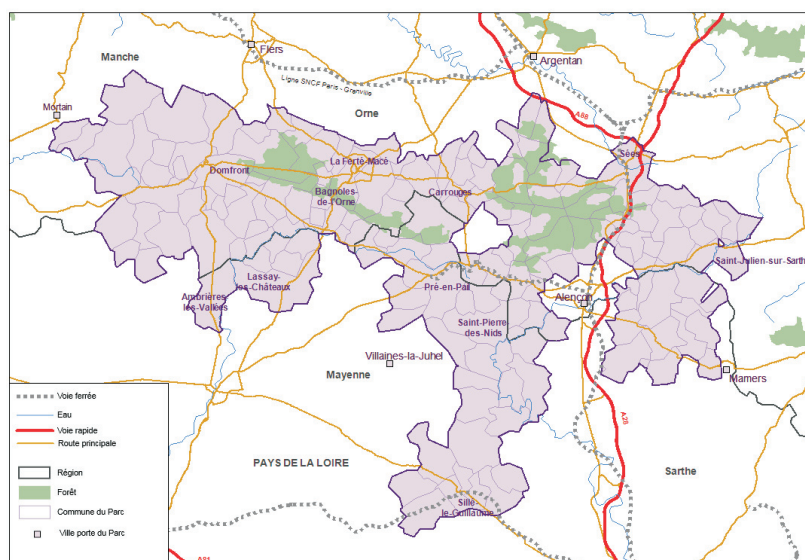
Catherine Fichot (Insee)

Créé en 1975, le Parc Naturel Régional Normandie-Maine se déploie sur deux régions (Basse-Normandie et Pays de la Loire) et quatre départements : l'Orne, la Sarthe, la Mayenne et la Manche. Parmi les 164 communes qui le composent, 95 % sont rurales. Avec 93 000 habitants au 1^{er} janvier 2010, il est le plus peuplé des trois parcs naturels régionaux⁽¹⁾ bas-normands mais il est aussi le moins dense car la population est répartie sur un territoire plus étendu. Avec 36 habitants au km², la densité de population y est nettement plus faible qu'au niveau régional (84 hab/km²).

Une population plus âgée qu'ailleurs

A l'instar de la région, le Parc Normandie-Maine n'échappe pas au vieillissement de sa population : en vingt ans, l'âge médian des habitants s'y est accru de 8 ans en passant de 37 à 45 ans. Ce phénomène est de même ampleur dans les deux autres parcs bas normands. Les résidents âgés de 75 ans ou plus représentent 13 % de la population totale du Parc, contre 9,4 % seulement dans l'espace rural bas-normand⁽²⁾.

1 Le Parc naturel régional Normandie-Maine



(1) Dans cet article, selon les cas, nous comparerons le Parc Normandie-Maine aux deux autres parcs naturels bas-normands (le parc du Perche et le parc des Marais du Cotentin et du Bessin), à l'espace rural bas-normand ou à la Basse-Normandie, même si une partie du parc Normandie-Maine dépasse les frontières de la région Basse-Normandie.

(2) L'espace rural est défini ici comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une "unité urbaine", les unités urbaines étant des ensembles de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.



Les couples avec enfants forment le type de ménage dont la proportion recule le plus en 10 ans. Ils formaient 37 % des ménages en 1999 et ne sont plus que 27 % en 2010. Plus que le vieillissement, la décohabitation est à l'origine de la croissance du nombre de personnes seules. Ces dernières constituent près d'un tiers des ménages contre un quart dans l'espace rural bas-normand. La moitié des habitants vivant seuls sont des personnes âgées de plus de 65 ans. Ces constats valent aussi pour les deux autres parcs.

Une croissance démographique faible et inégalement répartie

Pour autant, la population du Parc s'accroît. Elle progresse de + 0,2 % par an depuis 1999. Alors que l'Orne laisse partir plus d'habitants qu'elle n'en attire, le Parc Normandie-Maine affiche un solde migratoire positif. Entre 2003 et 2008, 13 400 personnes se sont installées dans le PNR tandis que 12 600 le quittaient. L'aire urbaine parisienne est le plus gros contributeur à l'accroissement migratoire de population avec un gain de près de 1 400 habitants, aussi bien des actifs que des retraités. Les échanges avec l'aire urbaine alençonnaise, positifs eux aussi (+ 740) sont d'une autre nature. Ils sont le résultat d'une périurbanisation croissante, du centre vers la périphérie. En revanche, le Parc perd des habitants dans ses échanges migratoires avec Caen (- 300) et Le Mans (- 230), liés pour beaucoup aux départs de jeunes partis étudier ou travailler.

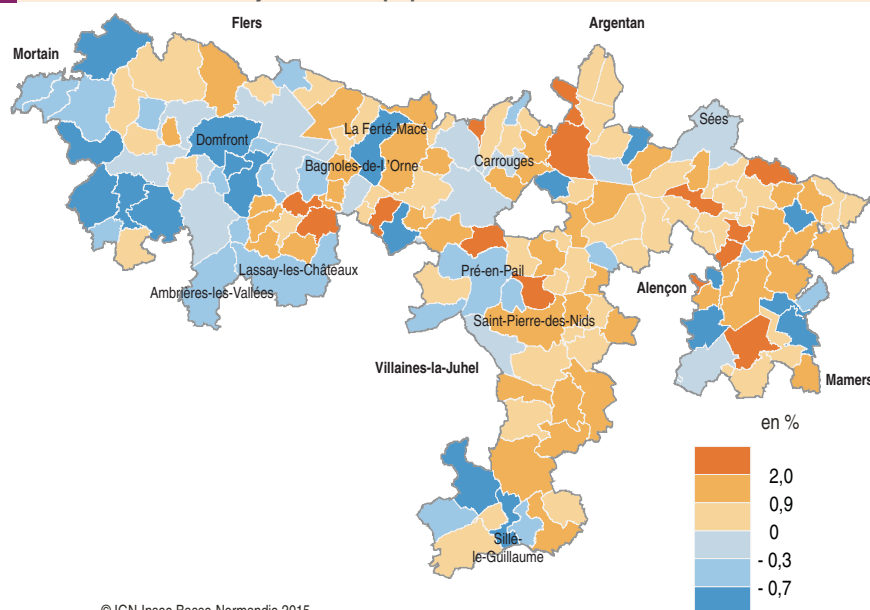
Les jeunes de 15 à 24 ans sont la seule tranche d'âge déficitaire sur le plan migratoire. Le Parc gagne des habitants dans toutes les autres tranches d'âge mais c'est surtout entre 55 et 64 ans que le Parc est excédentaire (+ 600 personnes), signe d'un attrait du territoire pour les futurs ou jeunes retraités. Ces départs de jeunes et ces arrivées de personnes plus âgées provoquent mécaniquement un vieillissement de la population et altèrent le solde naturel, devenu négatif depuis le début des années 90. Toutefois l'impact des migrations résidentielles sur le vieillissement de la population est moins important que dans les deux autres parcs régionaux en raison de la proximité du pôle urbain d'Alençon qui attire des jeunes ménages d'actifs venus s'installer à proximité de leur lieu de travail. En effet, l'essor démographique ne profite réellement qu'à l'est du Parc. La population qui vit dans ces communes sous l'influence d'Alençon est beaucoup plus jeune, souvent diplômée et travaille le plus souvent dans le pôle d'Alençon, hors du Parc. A l'ouest, les habitants ne bénéficient pas de ce moteur économique. Leurs emplois sont davantage tournés vers l'agriculture et l'industrie,

Un partenariat avec les trois parcs naturels régionaux

Dans le cadre de la révision de leur charte à l'horizon 2020, les acteurs du Parc naturel régional Normandie-Maine ont confié à la Direction Régionale de l'Insee la réalisation, en partenariat, d'un diagnostic socio-économique sur ce territoire. Grâce à la mobilisation d'informations multi-thèmes, telles que la démographie, le logement l'économie et l'emploi, ce diagnostic permettra de ressortir quelques-uns des grands enjeux du Parc naturel régional Normandie-Maine et de définir ainsi les principales orientations du Parc dans les prochaines années.

Parallèlement à cette convention de partenariat, l'Insee s'engage dans deux partenariats du même type avec les deux autres parcs naturels de Basse-Normandie : le PNR du Parc des Marais du Bessin et du Cotentin et le PNR Normandie-Maine. Ces trois partenariats ont abouti à quatre "Insee Analyses" : un premier, sorti en janvier, traitant des trois parcs naturels bas-normands et trois autres, sur chacun des parcs, sortis simultanément en février.

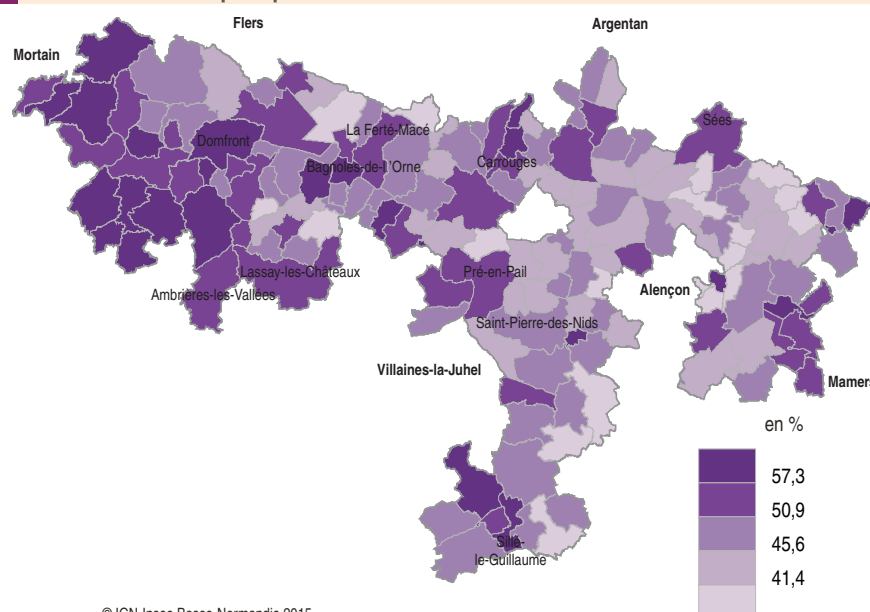
2 Variation annuelle moyenne de la population du Parc entre 1999 et 2010



© IGN-Insee Basse-Normandie 2015

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2010

3 Part des 45 ans et plus par commune.



© IGN-Insee Basse-Normandie 2015

Source : Insee, recensement de la population 2010

deux secteurs qui perdent des emplois, de longue date pour l'agriculture, plus récemment pour l'industrie.

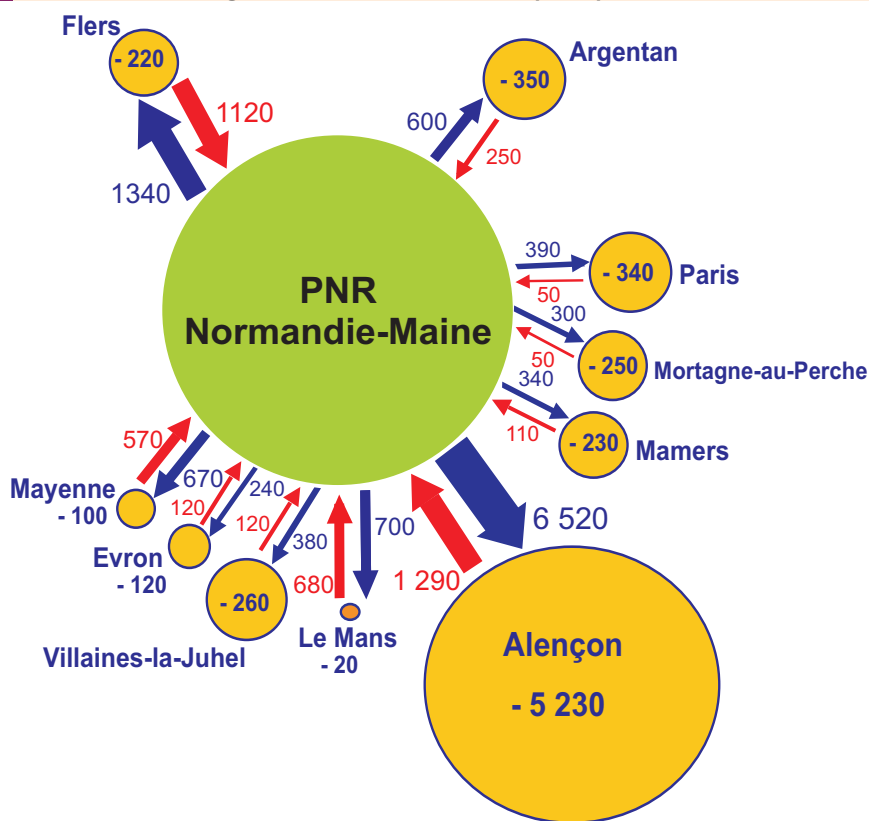
Un parc de logements plutôt ancien

Poussé par ce transfert de populations du centre vers la périphérie, le marché de la construction apparaît bien plus actif dans l'aire urbaine alençonnaise où la proportion de logements récents est plus importante qu'à l'ouest du Parc. Reste que les 52 700 logements du Parc Naturel Régional Normandie-Maine sont anciens. Parmi les 40 000 résidences principales, la moitié a été construite avant 1949. Des trois Parcs, c'est celui qui compte le plus de constructions anciennes. Ce caractère patrimonial fait partie des atouts du Parc, les maisons traditionnelles étant recherchées pour être restaurées mais leur manque de confort peut aussi contribuer à l'amplification de la proportion de logements vacants. Cette dernière a augmenté en passant de 9 à 11 % en dix ans. Cette part est bien supérieure à celle de la Basse-Normandie (7 %) et à celle des deux autres parcs (7 % dans le Parc des Marais et 9 % dans celui du Perche). Mais là encore, la vacance apparaît bien plus prononcée vers l'ouest, notamment autour de Domfront et surtout autour de Pré-en-Pail où elle dépasse les 16 %. C'est sans doute là un enjeu important du territoire : favoriser la rénovation de ces logements vacants pour répondre aux attentes actuelles des habitants et offrir ainsi une alternative à la création de nouveaux lotissements.

Alençon, Flers, Le Mans, Argentan, principales destinations pour aller travailler

Le Parc présente un caractère résidentiel assez prononcé. Il offre moins d'emplois qu'il n'abrite d'actifs occupés. Cet écart s'est accru au cours de la dernière décennie. En 1999, le Parc offrait 84 emplois pour 100 actifs occupés. En 2010, ce taux atteint 81 emplois pour 100 actifs. Ce ratio est un peu plus élevé dans le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin (84) mais beaucoup plus dans celui du Perche (99). De ce fait, chaque jour, 42 % des actifs résidents quittent le territoire pour aller travailler. Dans le sens inverse, les entrants sont bien moins nombreux : 8 700 contre 15 770 sortants. La moitié des actifs sortant du Parc pour aller travailler vont à Alençon (41 %) ou à Flers (9 %). La distance moyenne de ces navettes domicile-travail (16 km) est cependant inférieure à celles des habitants des deux autres parcs bas-normands (19 km), en raison de la

4 Intensité des échanges domicile-travail avec les principales aires urbaines



Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation principale

proximité des pôles d'emploi extérieurs (Alençon, Flers, Argentan).

Le Parc offre 30 400 emplois en 2010, soit à peu près autant qu'en 1999. Contrairement à la population active, résidant plutôt à l'est, les emplois offerts dans le Parc sont davantage concentrés à l'ouest, autour de la Ferté-Macé, Bagnoles-de-l'Orne et Domfront ou encore vers la Chapelle d'Andaine. Entre 1999 et 2010, les secteurs d'activité ont connu diverses fortunes, notamment en raison de la crise. Le Parc a ainsi perdu 1 200 emplois agricoles et 700 emplois industriels alors qu'il en gagnait 1 800 dans le secteur tertiaire et 400 dans la construction. Or l'emploi industriel et agricole étant surtout situé à l'ouest, c'est cette partie du Parc qui a le plus souffert, accentuant les situations de précarité ou de désertification.

Une agro-industrie forte et emblématique

En dépit de ces évolutions, l'économie du Parc reste très marquée par son caractère rural. L'agriculture, la sylviculture et l'agro-industrie y regroupent en effet 20 % des emplois, soit une proportion très proche

du rural bas-normand et très supérieure à la Basse-Normandie (8 %). L'agriculture, avec 11 % des emplois, reste un pilier de l'activité dans le Parc. En 2010, on y dénombre encore 2 460 exploitants et coexploitants non salariés, auxquels 700 salariés agricoles prêtent main forte.

L'agro-industrie, très concentrée, repose principalement sur la production de viande de volaille avec la Société Nouvelle de Volailles (SNV) qui emploie 910 salariés à la Chapelle d'Andaine et l'entreprise 3 Vallées qui fabrique des ovoproduits pour les industriels de l'agroalimentaire (80 salariés à Ambrières-les-Vallées). L'industrie laitière est elle aussi présente sur le territoire du Parc, avec trois établissements importants : la Société fromagère de Domfront (340 salariés), la Compagnie des fromages et Richesmonts (200 salariés à Pacé) et la Laiterie Fléchard du Pont-Morin (130 salariés à La Chapelle d'Andaine). Deux autres entreprises de renom régional, voire national, sont installées sur le territoire du Parc : la Biscuiterie de l'Abbaye (230 salariés à Lonlay-L'Abbaye) et les Sources Roxane (140 salariés à La Ferrière-Bochart).

Grâce à cette forte présence agroalimentaire, moins sensible à la conjoncture mondiale, les effets de la crise industrielle se sont moins fait sentir dans le Parc. Pour autant, d'autres secteurs de l'industrie comme la métallurgie ou l'industrie du caoutchouc, aussi présents sur le territoire du Parc s'en sont moins bien sortis.

Quelques fleurons dans l'industrie

Bien que l'industrie subisse un repli important, quelques grands établissements sont présents sur le territoire du Parc : Hutchinson qui produit des joints d'étanchéité en caoutchouc destinés à l'industrie automobile (660 salariés à Sougé-le-Ganelon), l'usine PCAS spécialisée dans la conception et la production de molécules de synthèse pour l'industrie pharmaceutique (220 salariés à Haleine, près de la Ferté-Macé). Enfin, dans le domaine des équipements électriques, le groupe Legrand emploie 480 salariés à Sillé-le-Guillaume.

Un nombre conséquent d'emplois stables et non délocalisables

Le Parc Normandie-Maine se caractérise aussi par une offre de services de santé et d'action sociale très développée. En effet, ces deux secteurs d'activité concentrent 17 % des emplois dans le Parc, contre 12 % dans l'espace rural bas-normand (15 % en Basse-Normandie). Au total, les services non marchands regroupent 30 % de l'emploi total, soit bien plus que dans l'espace rural bas-normand. Ces emplois stables, non délocalisables et non soumis aux aléas conjoncturels amortissent l'impact global sur le territoire que la crise peut provoquer dans le secteur concurrentiel.

5 Répartition des emplois par secteur d'activité en 2010

Secteur d'activité		Parc Normandie Maine		Basse-Normandie	Espace rural bas-normand
		Nombre	%	%	%
Agriculture, sylviculture, pêche		3 563	11,7	5,4	16,4
dont	Agriculture	3 362	11,0	4,8	15,5
	Sylviculture	197	0,6	0,1	0,3
Industrie		6 946	22,8	16,5	20,4
	Agroalimentaire	2 771	9,1	3,9	4,9
dont	Secteur artisanal ^(*)	304	1,0	1,1	1,1
	Agro-industrie	2 467	8,1	2,8	3,8
	Plasturgie, Chimie, Pharmacie,	1 412	4,6	1,8	2,5
	Métallurgie, Équipements mécaniques ou électriques	1 092	3,6	3,2	5,6
	Bois, Papier, Imprimerie	591	1,9	1,2	1,4
	Autres	1 081	3,6	6,3	6,0
Construction		2 679	8,8	8,0	12,3
Commerce		2 747	9,0	12,8	9,1
dont	Commerce de détail (hors artisanat alimentaire)	2 040	6,7	7,7	4,5
Services marchands		5 512	18,1	25,7	19,2
dont	Hôtellerie restauration	954	3,1	3,7	3,2
	Soutien aux entreprises	1 603	5,3	8,3	6,4
dont	intérim	554	1,8	2,0	1,5
Services non marchands		8 989	29,5	31,6	22,6
dont	Santé et Action sociale	5 242	17,2	15,4	11,5
Ensemble		30 436	100,0	100,0	100,0

(*) Boulangerie, pâtisserie, charcuterie

Source : Insee, recensement de la population 2010

Bagnoles, un centre touristique isolé

Avec Bagnoles-de-l'Orne, le Parc bénéficie d'un lieu de villégiature thermal mais aussi touristique que ne possèdent pas les autres parcs bas-normands. Cette commune concentre d'ailleurs 70 % de l'offre hôtelière de tout le Parc. Située en plein centre du territoire, Bagnoles est un véritable atout pour servir de point d'ancrage au développement d'une activité touristique dans

l'ouest du Parc. Celle-ci pourrait contribuer à amortir les effets observés dans certains territoires ruraux menacés de dévitalisation. Avec une industrie agroalimentaire de terroir et un secteur agricole fort, le Parc a des atouts pour développer un tourisme rural dynamique. Transformer le déséquilibre est-ouest en complémentarité : tel pourrait être l'enjeu fort des prochaines années pour le Parc Naturel Normandie-Maine.

Insee Basse-Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex
Tél. : 02 31 45 73 33

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL
Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT
Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02 31 15 11 14

ISSN 2416-8866
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- "Les trois parcs naturels bas-normands : un cadre de vie de plus en plus prisé", *Insee Analyses Basse-Normandie* n° 6, janvier 2015
- "Le parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin : un regain démographique et une industrie agroalimentaire très présente", *Insee Analyses Basse-Normandie* n° 9, février 2015
- "Le parc naturel régional du Perche : attractivité francilienne et difficultés industrielles", *Insee Analyses Basse-Normandie* n° 10, février 2015

